

**ASSEMBLEE CITOYENNE COMMUNE DES CONSEILS DE QUARTIERS
EPINETTES-BESSIERRES ET LA FOURCHE-GUY MOQUET
EMBELLIR VOTRE QUARTIER**

Le 24 mai 2022, à 19 h 00
Ecole 42 – 96, boulevard Bessières

Élus et acteurs présents :

- Philippe GUERRE, adjoint au Maire du 17^e, en charge des commerces, de l'artisanat et métiers d'art, de la médiation entre professionnels et habitants, correspondant de défense et délégué au Conseil de quartier La Fourche – Guy Môquet ;
- Hugues CHARPENTIER, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la sécurité, de la prévention, de la tranquillité publique, de la politique de la Ville et délégué au Conseil de quartier Épinettes-Bessières ;
- Scévole de LIVONNIERE, adjoint au Maire du 17^e, en charge de la participation citoyenne et de la vie associative ;
- Jean Philippe CLEMENT, directeur général adjoint des services de la Mairie du 17^e, en charge de l'espace public ;
- Le service de Démocratie Locale de la Mairie du 17^e arrondissement.



Introduction :

En préambule, **Scévole de LIVONNIERE** rappelle brièvement la nature de la démarche *Embellir votre quartier*. Il s'agit de consulter les habitants pour établir des projets qui correspondent à leurs attentes, qu'il s'agisse de végétalisation (lutter contre le réchauffement climatique et l'effet d'îlot de chaleur urbain, améliorer le cadre de vie des habitants) ou des déplacements (apaiser la circulation automobile, favoriser les déplacements cyclables, améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons).

1- Présentation de la démarche.

Après avoir rappelé la situation géographique des deux quartiers (situés au nord-est de l'arrondissement et comprenant 28,5 km linéaires de voies) et les données de fréquentation (40 771 habitants et 10 163 emplois), **Philippe GUERRE** indique que cette démarche présente de multiples objectifs :

- Transformer les espaces publics de proximité afin de répondre notamment à l'impératif d'adapter la ville au réchauffement climatique,
- Structurer des méthodes d'intervention pour regrouper et rationaliser l'ensemble des interventions d'un même quartier sur une période de travaux resserrée,
- Limiter dans le temps la gêne occasionnée par les périodes de travaux,

- Offrir une prévisibilité pour les habitants et usagers de l'espace public,
- Permettre aux habitants, usagers de co-construire les transformations des quartiers.

Hugues CHARPENTIER informe que la démarche compte quatre phases distinctes : 1) une première phase de diagnostic, 2) une phase de concertation actuellement en cours et qui se terminera le 9 juin 2022, 3) une phase d'études techniques avant 4) la phase de réalisation des travaux prévue à partir de 2023.

Il précise le déroulement de la concertation, cette dernière se matérialisant par un dispositif en ligne, sur la plateforme *idee.paris*, couplé d'un dispositif en présentiel comprenant des points participatifs où les services de la Mairie rencontrent directement les habitants dans la rue, l'Assemblée citoyenne de ce soir ainsi que cinq marches exploratoires portant sur les thématiques suivantes :

- Accessibilité et Handicap (21.04.2022) ;
- Enfants/Familles (11.05.2022) ;
- Appropriation et confort de l'espace public pour les femmes (11.05.2022) ;
- Place des chiens dans le quartier (17.05.2022) ;
- Végétalisation (21.05.2022).

2- Les premières propositions émises depuis l'ouverture de la consultation .

Hugues CHARPENTIER se propose de rappeler brièvement les diverses contributions déposées sur *idée.paris* afin que cette énumération puisse alimenter la réflexion des groupes de travail. Il évoque 118 contributions, 542 votes et 177 participants.

3- Travail en atelier

Le service de Démocratie Locale invite les participants à former des groupes de travail pour réfléchir et élaborer des propositions autour des questions de mobilité, de végétalisation et de confort et usage de l'espace public.

Les participants se divisent en 7 groupes. Un rapporteur est désigné pour chaque table. À partir d'une cartographie du quartier, les habitants émettent des constats localisés et élaborent des propositions collectives en matière d'aménagement de l'espace public.



Assemblée citoyenne - Embellir Votre Quartier –24.05.2022

Localisation	Constat, appréciation	Proposition
Mobilité (piétons, cyclistes, automobilistes)		
Végétalisation / Propreté		
Autres (confort dans l'espace public, sport, culture, etc.)		



4- Restitution des groupes de travail :

Les rapporteurs de chaque groupe présentent à l'ensemble des participants les différents constats et propositions formulés. Les membres des autres groupes sont invités à réagir, à compléter ou à amender ces idées.

Au final, les différents éléments mis en lumière par l'ensemble des groupes ont permis la formulation de **17 propositions** communes et consensuelles :

- 5 propositions relatives à la végétalisation ;
- 1 propositions relatives à la propreté ;
- 6 propositions relatives à la mobilité ;
- 5 propositions autres (culture, animation, sport, espace canin, etc.).

Ces dernières ont par la suite été publiées par le service de la Démocratie Locale de la Mairie du 17^e sur la plateforme [Idée.Paris](https://www.paris.fr/idee), sous l'appellation « Assemblée citoyenne des conseils de quartier La Fourche - Guy Môquet et Épinettes – Bessières ».

Propositions émises collectivement par les participants dans le cadre de l'Assemblée citoyenne des conseils de quartier La Fourche - Guy Môquet et Épinettes - Bessières du 24.05.2022		
	Thématique	Proposition
1	Végétalisation	<u>Élargissons et végétalisons les trottoirs du quartier lorsque cela est possible !</u> Partant du constat que le quartier est marqué par une minéralité importante, notamment au niveau des trottoirs, les participants proposent : d'élargir les trottoirs en supprimant des places de stationnement non nécessaires (le maintien des places de stationnement PMR est demandé) et d'y ajouter de la végétalisation (principalement des plantations en pleine-terre ou des bacs sécurisés de végétalisation) dans l'optique d'égayer et de rafraîchir le quartier. À cet égard, plusieurs rues ont été mentionnées : • Rue Paul Bodin • Rue Berzelius • Rue Legendre • Rue Saint-Jean • Rue Dautancourt • Rue Guy Môquet, entre l'avenue de Clichy et la rue des Moines (la limitation à un sens de circulation est également souhaitée sur ce tronçon). • Rue Davy, notamment du côté pair (la création d'une zone de rencontre et le changement du sens de circulation d'une partie de la rue sont également souhaités sur cette rue). • Rue de la Jonquière (la création d'une zone de rencontre et le changement du sens de circulation d'une partie de la rue sont également souhaités sur cette rue).
2	Végétalisation	<u>Végétalisons et embellissons la place Navier !</u> Partant du constat que la place Navier, lieu central du quartier, est encore trop minérale, les participants proposent : • d'embellir cet espace en le végétalisant ; • d'y installer des panneaux d'information, un kiosque et une œuvre d'art. • de créer une continuité verte entre le square Jean Leclaire et l'avenue de Saint-Ouen, et dans la mesure du possible, de supprimer le terrain-plein central qui pourrait être végétalisé (ce qui aurait également pour avantage de

		sécuriser le carrefour), • de revoir le plan de circulation, notamment des vélos, pour en fait un lieu plus apaisé et sécurisé pour les cyclistes, • dans la mesure du possible, de créer un espace canin.
3	Végétalisation	<u>Faisons du Mail Bréchet un lieu convivial et végétal !</u> Partant du constat que le Mail Bréchet constitue un dôme de chaleur du fait de sa forte minéralité et que celui-ci ne dispose plus de mobilier urbain (bancs, espaces de repos) permettant aux habitants de s'y détendre, les participants proposent : • de faire de ce lieu un espace végétal par la plantation d'arbres et la mise en place de différents types de végétation dans l'optique de créer une zone respirable ; • de remettre du mobilier urbain (bancs, poubelles, etc.) afin de rendre cette zone conviviale et ainsi de permettre aux habitants de profiter pleinement de l'espace ; • d'assurer un entretien régulier du lieu et d'y faire respecter les règles de circulation en vigueur. Un entretien plus conséquent de la végétation rue Frédéric Brunet, située à proximité du Mail Bréchet, est également mentionné.
4	Végétalisation	<u>Embellissons et végétalisons la place située sous le pont face à la piscine Bernard Lafay !</u> Partant du constat que la place située sous le pont face à la piscine Bernard Lafay est un espace lugubre et laissé à l'abandon, les participants proposent : • la mise en place d'un éclairage au sol afin d'égayer et de sécuriser le lieu ; • la végétalisation de la zone.
5	Végétalisation	<u>Végétalisons la porte de St-Ouen et le Boulevard Bessières !</u> Partant du constat que la Porte de St-Ouen et le Boulevard Bessières sont des zones qui pourraient être davantage végétalisées, les participants proposent d'ajouter des espaces de végétalisation sur les zones où cela est possible. Dans l'absolu, pourraient être imaginées des arches végétalisées boulevard Bessières au-dessus du tramway.
6	Propreté	<u>Améliorons la propreté de notre quartier !</u> Partant du constat que certaines zones du quartier concentrent des dépôts sauvages (long de la rue Guy Môquet, le bas de la rue Ernest Roche, les arrêts de bus et les stations), les participants proposent : • d'installer davantage de poubelles ; • d'augmenter la fréquence des passages des services de la ville en charge de la propreté ; • d'installer des caméras de surveillance ; • de poser des cendriers au niveau des arrêts de bus, de métro et de RER.

7	Mobilité	<u>Sécurisons la rue Guy Môquet !</u> Partant du constat que la rue Guy Môquet se caractérise par sa dangerosité du fait de son étroitesse (principalement entre l'avenue de Clichy et la rue Davy) et qu'elle régulièrement bloquée (en raison du croisement entre des bus et la présence de voitures qui stationnent en double file), les participants proposent de sécuriser la zone. Ils suggèrent ainsi : • de supprimer les places de parking afin d'élargir la rue Guy Môquet ; • d'installer un feu de signalisation tricolore au croisement des rues Sauffroy et Guy Môquet ; • d'installer des ralentisseurs afin de sécuriser le carrefour entre les rues des Moines, Davy et Guy Môquet.
8	Mobilité	<u>Sécurisons la rue Fernand Pelloutier !</u> Constatant que les véhicules circulent à une vitesse trop importante au niveau de la rue Fernand Pelloutier, notamment devant le jardin d'enfants, les participants proposent la mise en place d'un ralentisseur ou d'un feu de signalisation tricolore pour assurer la sécurité des piétons et des enfants.
9	Mobilité	<u>Embellissons et rendons accessible à tous le Passage Saint-Ange !</u> Partant du constat que le Passage Saint-Ange est un lieu peu attrayant comprenant de nombreux dépôts sauvages et qu'il n'existe pas d'accès adapté pour les PMR ou les poussettes permettant de relier le passage à la rue Jean Leclaire, les participants proposent : • la création d'une rampe d'accès PMR, poussettes, etc. reliant le passage à la rue Jean Leclaire • l'embellissement et la végétalisation du passage avec la potentielle mise en place d'un jardin partagé
10	Mobilité	<u>Installons un feu de signalisation Tram / Piéton au niveau du boulevard Bessières !</u> Partant du constat qu'il manque un feu de signalisation Tram/Piétons sur le Boulevard Bessières, les participants proposent la mise en place de ce type de feu au niveau du 34 boulevard Bessières.
11	Mobilité	<u>Proposons davantage de places de stationnement automobile pour les riverains de la rue André Bréchet et pour les visiteurs du secteur Navier !</u> Partant du constat qu'il existe un manque de places de stationnement pour les riverains de la rue André Bréchet et pour les visiteurs du côté de la rue Navier, les participants proposent : • l'ajout de place de parking à destination des habitants de la rue André Bréchet ; • la construction d'un parking souterrain à destination des visiteurs sous la rue Navier.

12	Mobilité	<u>Luttons contre la pollution sonore !</u> Partant du constat que la pollution sonore présente sur l'ensemble du quartier est trop importante, les habitants proposent : la mise en place d'un système permettant de réduire la pollution sonore provenant du périphérique dans le jardin Hans et Sophie Scholl, peut être grâce à des murs insonorisant.
13	Autre (culture)	<u>Habillons les murs aveugles au niveau de la rue Berzelius et du square Ernest Gouin !</u> Partant du constat qu'il existe des murs aveugles dans le quartier, notamment sur un mur situé à l'intersection entre la rue Berzelius et l'Avenue de Clichy en face du restaurant "Cascade de Chine" ainsi qu'au square Ernest Gouin, les participants proposent d'y installer des œuvres / fresques d'art urbain afin d'apporter de la couleur et d'égayer le quartier. Les participants proposent que ces œuvres soient cohérentes pour contribuer à donner une identité propre au quartier (repères visuels, etc.).
14	Autre (sport)	<u>Redonnons vie au terrain multisports rue Émile Borel !</u> Partant du constat que le terrain multisports situé rue Émile Borel est à l'abandon, les participants proposent sa rénovation afin de créer un espace sportif ouvert à tous et entretenu régulièrement.
15	Autre (Animation)	<u>Redynamisons la placette Davy !</u> Partant du constat que la placette Davy pourrait davantage être mise en valeur sachant que de nombreuses personnes y passent tous les jours, notamment des familles, les participants proposent l'installation d'un manège écologique.
16	Autre (Espace canin)	<u>Aménageons un espace canin à la frontière entre Paris et Clichy !</u> Partant du constat qu'il existe un emplacement disponible pour créer un espace canin entre la rue Hélène et François Missoffe (Paris) et la rue Ingrid Jonker (St-Ouen), les participants proposent la création d'un espace canin sur cette zone.
17	Autre	<u>Installons des bacs à compost, des sanitaires et de petits équipements sportifs au niveau du Jardin Hans et Sophie Scholl !</u> Partant du constat que les personnes qui résident à proximité du jardin Hans et Sophie Scholl ne bénéficient pas de bacs à déchets organiques ni de petites infrastructures sportives leur permettant de s'entretenir physiquement et que le jardin ne compte aucun sanitaire, les participants proposent : - de mettre en place des bacs à compost pour les habitants du quartier ; - d'installer des équipements d'entretien physique gratuits de type : street workout, agrès sportif, fitness. - d'ajouter des sanitaires.

The map shows the following distribution of numbered points:

- Point 1:** 7 locations (green circles)
- Point 2:** 1 location (green circle)
- Point 3:** 1 location (green circle)
- Point 4:** 1 location (green circle)
- Point 5:** 2 locations (green circles)
- Point 6:** 2 locations (green circles)
- Point 7:** 1 location (green circle)
- Point 8:** 1 location (green circle)
- Point 9:** 1 location (green circle)
- Point 10:** 1 location (green circle)
- Point 11:** 2 locations (green circles)
- Point 12:** 1 location (green circle)
- Point 13:** 2 locations (green circles)
- Point 14:** 1 location (green circle)
- Point 15:** 1 location (green circle)
- Point 16:** 1 location (green circle)
- Point 17:** 1 location (green circle)
- Point 18:** 1 location (green circle)
- Point 19:** 1 location (green circle)
- Point 20:** 1 location (green circle)

Les élus remercient les participants pour leurs contributions collectives et rappellent que les habitantes et habitants ont la possibilité de déposer individuellement leurs propositions sur [idee.paris](https://www.paris.fr/idee) jusqu'au 9 juin 2022 et qu'une réunion de restitution de la concertation se tiendra en septembre ou en octobre.